ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

Adopté

AMENDEMENT

N º CL424

présenté par M. Fauvergue, rapporteur et Mme Thourot, rapporteure

ARTICLE 25

	ARTICLE 25
À l'alinéa 2, substituer aux mots :	
« qu'un »,	
les mots :	
« pour un ».	
	EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.